

**CENTRE d'ENSEIGNEMENT
COLLEGE TECHNIQUE SAINT HENRI
association sans but lucratif
Avenue Royale, 50,
7700 MOUSCRON**

PROJET EDUCATIF

ECOLE CHRETIENNE

Selon les besoins du temps, les communautés chrétiennes ont pris de façons diverses leurs responsabilités dans l'éducation des jeunes. Au fondement de l'école chrétienne se trouve l'intuition que la formation de l'homme et l'éveil du chrétien à la foi forment une unité. Les écoles chrétiennes d'aujourd'hui continuent cette tradition marquée par l'empreinte des divers fondateurs.

Le Centre d'Enseignement COLLEGE TECHNIQUE SAINT HENRI, en sa qualité d'organisateur des établissements COLLEGE TECHNIQUE SAINT HENRI DOA et COLLEGE TECHNIQUE SAINT HENRI 2ème et 3ème degrés, s'inscrit dans la ligne de l'école chrétienne instituée dans le diocèse de Tournai en vue de collaborer à la promotion sociale et culturelle ainsi qu'à la présentation de la pensée chrétienne et de la foi évangélique dans le contexte général des idées et des pratiques.

AU SERVICE DE L'HOMME.

Nos écoles, comme toute école, entendent poursuivre les objectifs généraux du système éducatif, et notamment :

Former la personne.

Notre enseignement vise à éveiller la personnalité de chacun aux dimensions de l'humanité, qu'elles soient corporelles, intellectuelles, affectives, sociales ou spirituelles, avec le souci d'accueillir l'enfant ou l'adolescent tel qu'il est : Différences de milieux, de conditions de vie, de passé scolaire ! Autant de divergences à respecter, à accueillir comme des richesses complémentaires que chacun apporte à l'autre ! Il espère ainsi l'aider à accéder à l'exercice responsable de la liberté.

Former le citoyen.

Nous entendons également former le citoyen de sa région, de son pays, de l'Europe et du monde dans une société démocratique, fondée sur le respect des droits de l'homme et par conséquent consciente des devoirs qui en découlent. Dans cette optique, l'école aura le souci de former à l'esprit critique et positif.

Former l'acteur de la vie économique.

Nos établissements auront le souci d'assurer le développement des aptitudes nécessaires à l'insertion dans une vie économique et professionnelle au service de la personne et de la société, avec la conviction toujours présente que l'économie doit promouvoir la dignité de l'homme. L'acquisition d'une qualification technique permet une entrée rapide et performante dans la vie professionnelle. S'ouvrir aux réalités et aux exigences du monde actuel, susciter la créativité et favoriser la vie en groupe sont nos principaux objectifs.

Eveiller à la culture.

Dans un monde qui change, où s'entremêlent convictions et cultures, notre enseignement s'ouvrira à toutes les dimensions de la culture, de la nôtre d'abord (française, humaniste, chrétienne, sous ses aspects pluriformes : pensée, art, science, technologie), mais aussi de celles de nos concitoyens du monde.

Emancipation de l'homme.

La formation globale de l'homme que nous recherchons, doit être la source, pour tous, d'une émancipation sociale. Nous voulons transmettre plus qu'un savoir ! Nous voulons donner l'apprentissage d'une capacité à devenir autonome. Notre enseignement, à travers les compétences et les savoirs, par l'ouverture aux cultures de l'humanité, devra viser sans cesse une meilleure compréhension de l'homme et de la société et dès lors à développer l'aptitude à se situer et à se prendre en charge librement, dans le respect de la dignité de chacun.

Une tâche commune à toute la communauté scolaire.

Ces objectifs sont communs à toute la communauté scolaire : chacun, selon sa responsabilité, concourt au même but. Il y apporte ses compétences et respecte les compétences des autres. Si les élèves sont les acteurs de leur propre formation, les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants.

Les organisateurs, héritiers des fondateurs de nos établissements, ont la responsabilité particulière du bien commun et doivent en rendre compte à la société. Les directions animent le projet éducatif et le projet pédagogique, les membres du personnel d'enseignement et d'éducation apportent savoir et savoir-faire dans la maîtrise des apprentissages et dans la pratique quotidienne de la vie commune. Les membres du personnel administratif et ouvrier contribuent eux aussi au bien être et à la bonne marche des établissements.

A LA LUMIERE DE L'EVANGILE.

Service de l'homme et amour de Dieu.

En travaillant au bonheur de l'homme et au bien de la société, notre enseignement travaille à l'avènement du Royaume de Dieu : l'amour de Dieu et l'amour du prochain ont partie liée, ils sont source de libération et d'émancipation pour l'homme.

Education aux valeurs.

Notre enseignement, qui a à coeur de promouvoir dans sa démarche éducative toutes les valeurs qui appartiennent au bien commun de l'humanité (respect de l'autre, confiance dans les possibilités de chacun, attention aux démunis, solidarité responsable, intériorité, créativité ...) veillera à opérer une authentique symbiose entre Evangile et culture humaine.

Inspiration chrétienne.

L'école chrétienne à laquelle nous appartenons, entretient vivante la mémoire de l'événement fondateur : la vie, la passion, la résurrection de Jésus-Christ. Nous croyons que cet événement est capable d'éclairer le sens que chacun(e) cherche à donner à son existence, personnelle et collective, et qu'il offre à chacun(e) la possibilité d'une « vie » nouvelle.

(JEAN, X, 10)

La tâche au concret.

Cette tâche s'effectue dans l'activité même d'enseigner, car là où se construisent les savoirs et savoir-faire, se forment l'esprit et le sens de la vie. Le cours de religion contribue grandement à cette même fin, car il questionne la vie et est questionné par elle ; dans cette optique également, nos institutions se doivent d'offrir des lieux et des temps de ressourcement, de prière, d'expérience spirituelle, de célébration et de partage.

Ouverture et liberté.

Nos établissements accueillent volontiers ceux et celles qui se présentent à eux : ils leur feront connaître leur projet, les élèves et les étudiants seront invités au moins à partager les valeurs qui inspirent notre enseignement, cela dans le plus grand respect de la liberté de conscience.

Oeuvre de chacun, selon sa situation propre.

Les membres du personnel des établissements collaborent loyalement au projet selon la tâche de chacun : ils ont à coeur de faire vivre dans leurs propos, leurs attitudes, leurs modes de relations, l'esprit qui anime ce projet. Si tous ne peuvent partager de l'intérieur les convictions qui l'inspirent, tous le respecteront et accepteront qu'il se développe.

Une équipe pastorale animera le projet chrétien de nos établissements en veillant à garder toujours vivante la mémoire chrétienne.

Document approuvé par le Pouvoir Organisateur en son Assemblée Générale du 13 nov. 1997
mais susceptible de modifications dans les années à venir.